

Rapport annuel 2021-2022

1^{re} Édition

Comité consultatif des services aux élèves
handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation
ou d'apprentissage

**Centre
de services scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs**

Québec



Adopté le 1^{er} novembre 2022

Mot de la présidente

Depuis la fin de l'année 2020, j'ai le plaisir d'être présidente du comité EHDAA. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer le travail de ma prédécesseure, madame Brigitte St-Pierre, qui a assuré pendant de nombreuses années le poste de présidente. Une femme de cœur, qui aura siégé près de 20 ans comme membre au sein du comité EHDAA!

Pour ma part, c'est bien humblement que je termine ma 2e année à la présidence, toujours animée du même désir de représenter tous les parents ayant des enfants qui ont un parcours académique rempli de défis. Mon implication au sein du comité EHDAA, je la dois à la directrice de l'école de mon fils qui m'a approchée pour me parler du comité et m'encourager à m'y impliquer.... C'est donc sur cette invitation et motivée à comprendre un peu plus les services offerts pour un enfant ayant des défis d'apprentissage, comme ceux que connaît mon beau garçon, que j'ai décidé d'y siéger en 2019.

Et bien, après près de 3 ans à participer aux rencontres, je dois dire que c'est tout l'univers des équipes-écoles et du Centre de services scolaire (CSS) du Fleuve-et-de-Lacs qui s'est ouvert à moi. Des gens dédiés qui sont ouverts aux commentaires des parents et qui sont soucieux de répondre aux besoins de nos enfants. L'implication des parents est donc ESSENTIELLE au sein du comité EHDAA afin de porter la voix de nos enfants et des autres parents qui nous entourent, et qui peuvent devant les défis de leurs enfants, se sentir démunis et bien seuls.

Le comité EHDAA est bien plus qu'un simple comité du CSS, c'est un moment privilégié où les parents y siégeant sont consultés pour leur avis et expertise de parents. Et oui, vos connaissances terrain sont utiles et pertinentes pour les professionnels qui siègent au comité. Vous constaterez à la lecture de ce rapport annuel que malgré la pandémie, nos rencontres virtuelles ont été riches en discussions et sujets traités.

Mélanie Milot

Responsabilité du comité consultatif EHDAA

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions :

- de donner son avis au Centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (en vertu de l'article 235) ;
- de donner son avis au Centre de services scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- Le comité peut aussi donner son avis au Centre de services scolaires sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- S'il y a entente de prestations de services avec un autre Centre de services scolaire concernant les élèves EHDAA, avant la conclusion d'une telle entente, le comité EHDAA doit être consulté (en vertu de l'article 213) ;
- Le comité doit être consulté lors d'une exemption de scolarisation en raison d'un handicap physique ou mental qui l'empêche de fréquenter l'école (en vertu de l'article 15.2°).

Composition du CCSEHDAA pour l'année 2021-2022



5 représentants parents :

- Yvan Roy
- Mélanie Milot
- Marie-Ève Bisson
- Maryline Beaulieu
- Julie Poitras

2 représentants enseignants au primaire :

- Kathy Bégin
- Édith Beaulieu

1 représentant professionnel :

- Myriam Bérubé St-Pierre

1 représentant personnel de soutien :

- Nathalie Lebel

1 professionnel du Centre intégré de santé et de services sociaux :

- Marie-Michèle Cloutier

1 direction d'école :

- Mélanie Delisle

Réunions du CCSEHDAA 2021-2022

Le comité a tenu 4 réunions au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Voici les sujets traités :

2 novembre 2021

- Projet règles de régie interne
- Budget annuel
- Nomination des officiers
- Organisation scolaire 2021-2022
- Présentation des services professionnels
- Présentation des services en soutien technique
- Services d'orthophonie et d'ergothérapie
- Présentation du service des ressources régionales et des tables régionales 2021-2022
- Présentation des mesures financières ministérielles
- Calendrier des rencontres 2021-2022
- Discussion avec les parents sur des besoins particuliers de discussion pour l'année 2021-2022

11 janvier 2022

- Approbation de documents processus de formation du comité, formulaire de candidature et dépliant formation du comité
- Budget du comité
- Covid
- Présentation des travaux des communautés régionales par Myriam Bérubé St-Pierre
- Cueillette de besoin en soutien technique pour les écoles

1er mars 2022

- Présentation des services DI-TSA par Marie-Michèle Cloutier
- Suivi du budget
- Plan d'action

24 mai 2022

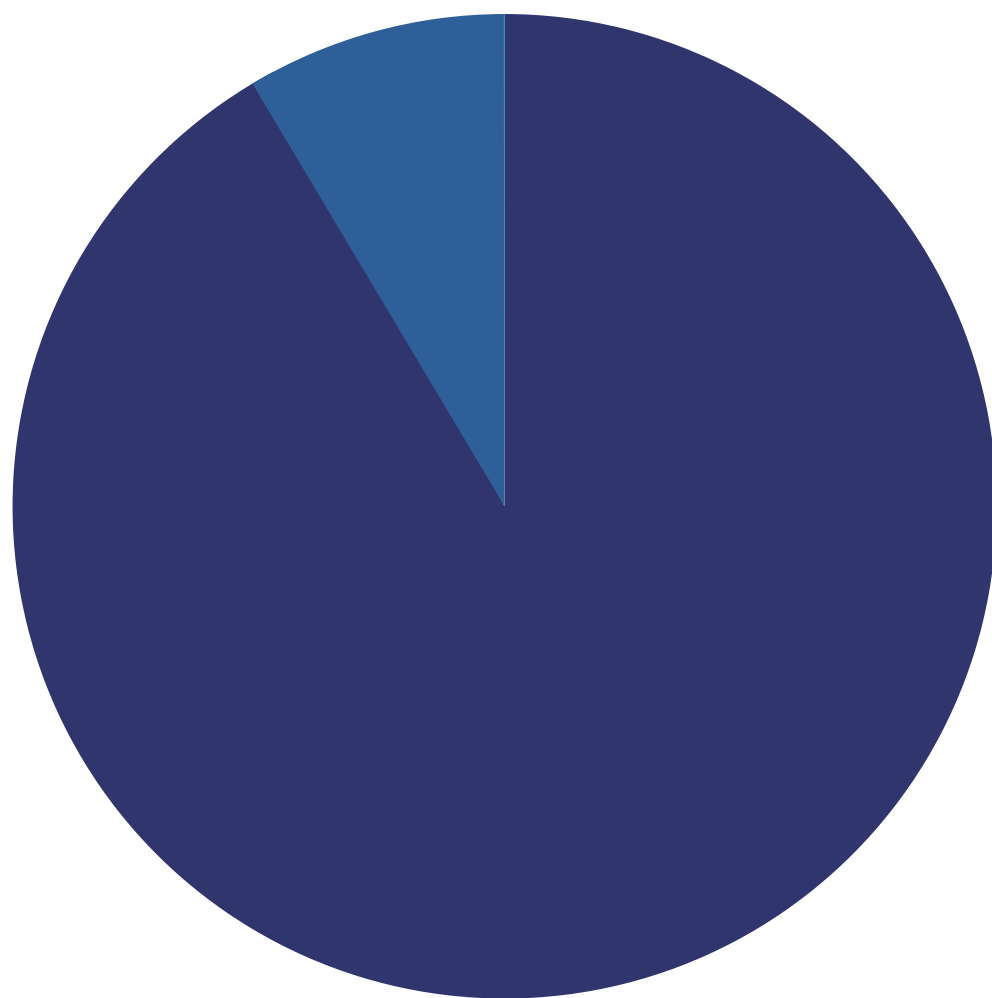
- Présentation des élèves à haut potentiel par Josée Blanchette
- Suivi soutien technique pour 2022-2023
- Suivi soutien professionnel pour 2022-2023
- Suivi budget
- Suivi comité de parent CSSFL
- Suivi plan d'action
- Proposition du rapport annuel
- Comité consultatif EHDA 2022-2023
- Bilan et projection
- Film Zoé

Budget

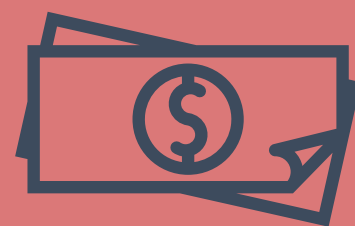


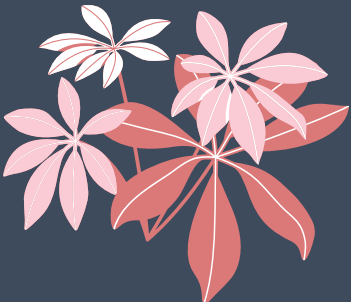
Le comité consultatif EHDAA avait un budget de 1000,00 \$ pour l'année 2021-2022. Un montant de 85,36 \$ a été utilisé pour des frais de déplacement. Le solde est donc de 914,64 \$.

Frais de déplacement
85,36 \$

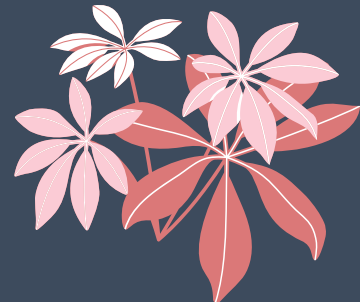


Solde
914,64 \$





Remerciements



Je tiens à remercier tous les parents et tous les professionnels qui ont siégé au comité EHDAA durant l'année 2021-2022. Nous avons tenu le phare en ces temps de pandémie. Bien que la majorité de nos rencontres ont dû se faire en mode virtuel, votre constante participation a assurément contribué à enrichir nos discussions et à maintenir les besoins de tous les jeunes de nos écoles du CSS du Fleuve-et-des-Lacs comme priorité. Un merci spécial à madame Sonia Julien, qui a rapidement embarqué dans ce beau train EHDAA, déjà en marche et ce, à titre de directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires. Elle a su poursuivre le travail de sa prédécesseure, madame Christiane Séguin, en y mettant sa touche personnelle et en bonifiant chacune de nos rencontres de son expérience. Un immense merci aussi à madame Christiane Séguin qui a consacré 41 ans de carrière aux élèves en difficulté d'apprentissage. Elle a animé, conseillé et accompagné le comité EHDAA avec passion pendant 17 ans. Un merci également à madame Brigitte St-Pierre, qui aura été une présidente du comité EHDAA dédiée et attachante, et ce, pendant plusieurs années.

Mélanie Milot

